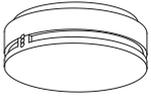


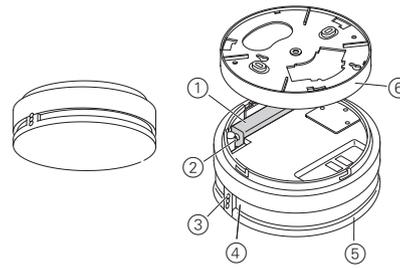
ARGUS Détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

Notice d'utilisation - il est recommandé de conserver la notice pendant toute la durée de vie du produit



Détecteur avertisseur autonome de fumée livré avec pile alcaline 9 volts pour le modèle „Basic“ **Réf. MTN547019**

Détecteur avertisseur autonome de fumée livré avec pile lithium 9 volts pour le modèle „Basic Longlife“ **Réf. MTN547119**



- ① Pile
- ② Connexion pour pile
- ③ Diode électroluminescente, Bouton de test
- ④ Ouvertures pour sirène d'alarme
- ⑤ Détecteur avertisseur autonome de fumée
- ⑥ Socle

Précautions d'installation

Ne pas monter :

- dans des endroits sujets aux courants d'airs (près de fenêtres, portes etc.)
- dans des pièces dont la température serait inférieure à 4° ou supérieure à 35°
- dans des endroits exposés aux vapeurs/gaz d'échappement/poussières etc.
- à proximité de luminaires et de ballasts électroniques (respectez au min. 1 m de distance)

Il est recommandé d'utiliser les éléments de fixation par vis inclus par le fabricant et de ne pas utiliser de la colle.

Effectuez un test de fonctionnement après le montage.

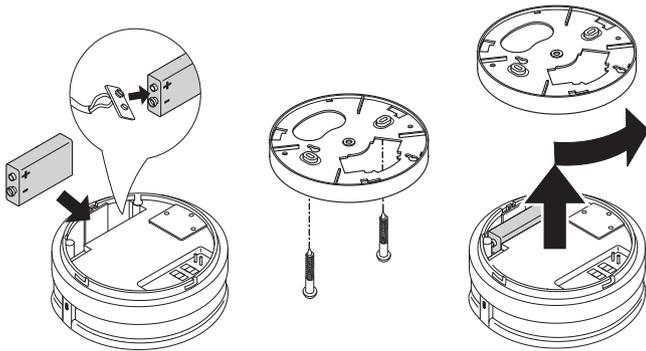
Recommandation

Placer un détecteur avertisseur autonome de fumée:

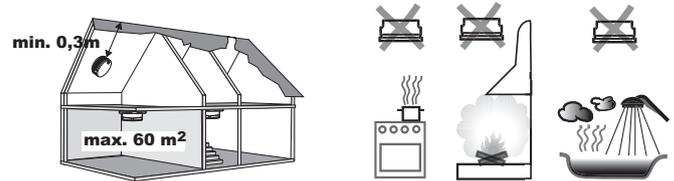
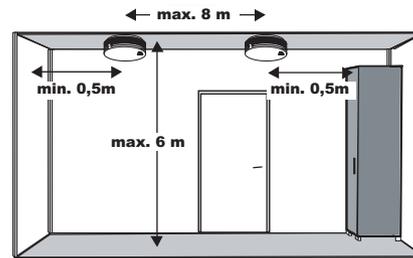
- au moins un par étage
- pour surveiller les escaliers
- à proximité des chambres

Vérification

Effectuez un test de fonctionnement après le montage.



Lieux d'emplacement



Minimum



Optimum



Fonctionnement

En fonctionnement normal, la diode électroluminescente clignote toutes les 40 secondes. Si la tension de la pile est trop faible, un signal retentit également toutes les 40 secondes pendant une période d'environ de 30 jours.

En alarme, la diode électroluminescente est rouge fixe avec un signal sonore.

Test de fonctionnement

Appuyez pendant 1 seconde sur le bouton de test et pendant toute la durée un signal sonore intermittent retentit et la diode électroluminescente clignote.

Si ce n'est pas le cas, vérifiez la pile/la connexion pour pile ou remplacez le détecteur avertisseur autonome de fumée.

Le test de fonctionnement est à effectuer :

- après le montage,
- après chaque remplacement de pile,
- après une longue absence,
- au moins une fois par semaine.

Nous vous recommandons de remplacer le détecteur avertisseur autonome de fumée au bout d'environ 10 ans.

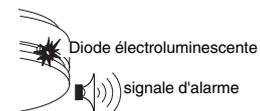
Recommandation

En cas absence prolongée il est recommandé d'effectuer un test de fonctionnement dès votre retour.

Maintenance/entretien

Nettoyez le détecteur avertisseur autonome de fumée régulièrement (à l'aide d'un chiffon humide) et enlevez la poussière avec précaution à l'aide d'un pinceau (une fois par an).

Signaux



Alarme



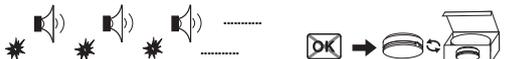
Fonction normale



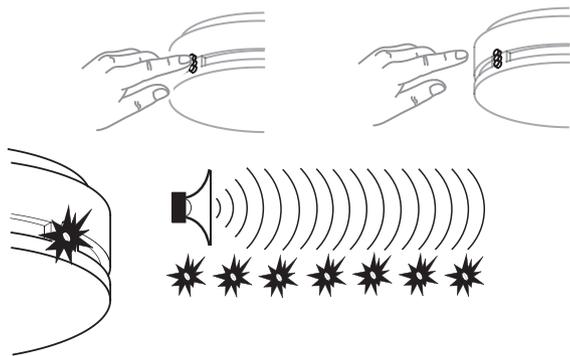
Pile minimum



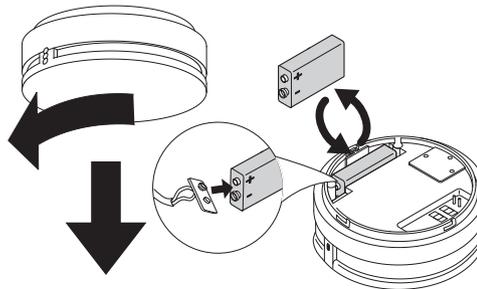
Panne



Test de fonctionnement



Remplacement de la pile



Caractéristiques techniques

Le détecteur avertisseur autonome de fumée est conforme à la norme EN 14604:2005.

Function de l'appareil: Détecteur avertisseur autonome de fumée utilisant le principe de diffusion ou de transmission de la lumière. Absence de substances radioactives.

Pile :

Réf. MTN547019 Livré avec Duracell plus / DAIMON MN1604 6LR61 (pile alcaline) DC 9 V, 12 μ A

Réf. MTN547119 Livré avec ULTRALIFE 9VL-J (pile lithium) DC 9 V, 12 μ A

Durée de vie de la pile :

Réf. MTN547019 1 an

Réf. MTN547119 10 ans

Signal de pile épuisée : toutes les 40 sec., 30 jours

Niveau sonore du trans-

metteur de signaux : env. 85 dB(A) à 3 m de distance

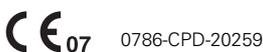
Indicateur optique : LED, rouge

Températures de service : de 0 °C à + 55 °C

Degré de protection : IP 42

Dimensions \varnothing x H : 100 x 38 mm

Agrément VdS : G 210061



Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN 14604 en regard de la Directive 89/106/CEE relative aux produits de construction.



AFNOR Certification (NF 292)
www.afnor.org

DAAF

www.marque-nf.com

La marque NF est une marque collective de certification. Elle garantit la qualité et la sécurité des produits et services certifiés. La marque NF garantit non seulement la conformité aux normes en vigueur, mais aussi à des critères de qualité supplémentaires correspondant aux besoins des consommateurs.

AFNOR CERTIFICATION

11 RUE FRANCIS DE PRESSENSE

F - 93571 ST DENIS LA PLAINE CEDEX

Tel. : +33 1 41 62 76 44 - Fax : +33 1 49 17 91 91

Recommandations

Interrogez-vous sur les précautions à prendre contre le feu et sur la conduite à adopter en cas d'incendie (plan d'évacuation, point de rassemblement, mise à disposition d'extincteurs etc.). Veillez à ce que toutes les personnes présentes dans le bâtiment soient familiarisées avec les signaux des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée.

Les gaz de fumées sont nocifs et peuvent rapidement provoquer un évanouissement. En cas d'incendie, prévenir les habitants (la fumée ne réveille personne, les enfants pris de panique se cachent souvent) et quitter immédiatement le bâtiment. Si la fumée est très épaisse, rampez au sol. Ne mettez pas inutilement votre vie en danger. Prévenez les pompiers (QUI, OÙ, QUOI) ! - la caserne de pompier de votre quartier vous renseignera volontiers.

Consignes de sécurité



- Ne pas recouvrir de peinture le détecteur avertisseur autonome de fumée !
- L'intensité du signal d'alarme peut causer une lésion de l'ouïe (protéger les oreilles pendant le test de fonctionnement).
- Les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée ne permettent pas d'éteindre un feu.
- Un détecteur avertisseur autonome de fumée détecte la fumée et non les flammes.
- Le détecteur avertisseur autonome de fumée ne fonctionne qu'avec une pile appropriée, connectée et installée correctement (uniquement pile bloc 9 V, conforme Caractéristiques techniques, éliminer les piles usagées conformément aux réglementations légales et dans le respect de l'environnement). Le montage n'est possible qu'avec une pile.
- Ne pas utiliser des piles rechargeables (accumulateurs) ou des blocs d'alimentation !
- Un remplacement non conforme de la batterie peut provoquer une explosion. Ne pas endommager, écraser ni court-circuiter la batterie ! Ne pas utiliser d'objet aiguisé ni pointu pour procéder au remplacement ! Éliminer la batterie usagée conformément aux prescriptions en vigueur et dans le respect de l'environnement. Utiliser uniquement des batteries de recharge du même type.
- Un détecteur avertisseur autonome de fumée surveillant une pièce est limité à cette zone.
- **Non prévu pour:** l'installation dans un camping car, raccordement à des dispositifs auxiliaires externes, non interconnectable, pas de neutralisation d'alarme, pas de sortie radio.

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF

Type de montage :	Mural uniquement	NON
	Plafonnier uniquement	OUI
	Mural ou plafonnier	NON
Source principale d'alimentation interne au dispositif		
Autonomie MTN547019		1 an
Autonomie MTN547119		10 ans
Dispositif interconnectable (préciser :filaire/radio)		NON
Prévu pour installation dans un camping-car		NON
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes		NON
Liaison radio (préciser: centrale d'alarme ou autre)		NON
Indicateur d'alarme individuelle		OUI, LED, rouge
Dispositif de neutralisation d'alarme		NON

Schneider Electric Industries SAS

35, rue Joseph Monier

F - 92506 Rueil Malmaison (France)

Assistance téléphonique au consommateur

Tel: +33 0825 012 999

www.schneider-electric.fr

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par les textes et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.